

**Compte rendu de la réunion du
Conseil d'administration de Manifestampe du vendredi 2 mai 2014**

La réunion s'est tenue à la Maison des Associations du 17^e arrondissement de Paris de 14h à 18h

• Présents

Claude Bureau (CB), *vice-président*
Céline Chicha-Castex (CCC)
Catherine Gillet (CG), *vice-présidente, responsable Internet*
Lauren Laz (LL)
Anne Paulus (AP), *secrétaire*
Christine Moissinac (CM)
Maxime Préaud (MP), *président*
Grazia Rapacciuolo (GR)
Ana Sartori (AS),
Sophie Villoutreix-Brajeux (SVB)
Michel-Henri Viot (MHV)

• Excusés

Dominique Aliadière (DA)
Anne Dell'Essa (ADE)
Michel Cornu (MC), *trésorier*
Khédija Ennifer-Courtois (KEC),

Voici les points de l'ordre du jour tels qu'ils ont été abordés, dans l'ordre :

1 – Compte rendu du CA du 28 mars 2014

Le compte rendu du CA du 28 mars a été validé.

2 – Projet de budget 2014

Le Budget prévisionnel, adressé préalablement aux membres du CA (et joint en annexe) est validé en séance.

Le solde actuel 12 600 euros environ est en grande majorité placé sur un compte rémunéré au Crédit Mutuel.

3 – Préparation de l'AG 2015

3 dates semblent indiquées : 14/03/15 (date préférentielle) ou le 07/02/15 ou encore le 31/01/15.

CCC consulte l'INHA pour faire une réservation de l'auditorium en fonction des dates possibles.

Il faut dès à présent réfléchir à la thématique de la table ronde de 2015 qui suivra l'AG.

CB propose : « la gravure en petit format (ex-libris, timbres), quel avenir ? »

AS donne une autre piste : pourquoi pas inviter des artistes médiatiques qui ont eu recours à l'estampe et leur demander d'expliquer les raisons de ce choix.

CM souhaiterait aborder un sujet qui touche les politiques culturelles des collectivités locales.

LL propose de se pencher sur les artothèques.

Après discussion, ce thème est retenu car il touche la question des collections publiques et des politiques culturelles locales. Les artothèques sont un vecteur de mise à disposition du public d'œuvres d'art contemporain. CCC souligne que certaines sont très orientées sur la collection d'estampes à l'instar de l'artothèque de Evreux ou encore celle de Lyon.

CCC va contacter la responsable du réseau des artothèques afin de nous guider dans le choix des intervenants.

Lors de la prochaine réunion, il faudra aussi choisir le titre et le modérateur.

4 – Fête de l'Estampe

Point sur les inscriptions : 120 inscrits au 2 mai. Le CA décide de prolonger la date limite d'inscription au 20 mai. Un flash-info sera envoyé à ce sujet par CG.

Au niveau communication, AP rapporte que par le biais de la prestation à RP-Direct, le communiqué de presse a été ouvert par 2000 destinataires lors du premier envoi. Le second envoi est prévu le 6 mai.

LL a appris que ce communiqué de presse a bien été reçu par l'Oeil et par Télérama. Qu'en feront-ils ?

CB et tout le CA donne un coup de chapeau à CG et MC qui ont géré l'ensemble de l'opération (gestion des inscriptions, réponses aux nombreux mails divers et envois de tous les documents).

La liste des inscrits va être publiée en fichier pdf avant la Fête de l'Estampe, SVB s'en charge.

5 - Le nouveau site internet de Manifestampe et la présence sur les réseaux sociaux

CG fait le point : Des difficultés subsistent depuis le lancement du nouveau site. Un message de promotion du nouveau site et de la page personnelle des membres pourra être envoyé courant juin.

CG donne quelques repères statistiques de la fréquentation du nouveau site. Celle-ci semble en baisse mais il faut prendre en compte que certaines pages ne sont pas comptées (problème de liens vers des fichiers qu'il faudrait modifier un à un, ce qui représente un travail colossal).

Il faut considérer de façon très sérieuse également la baisse générale de l'attrait des sites classiques au profit d'échanges sur les réseaux sociaux (Facebook notamment). Manifestampe reçoit beaucoup moins de formulaires d'annonce d'exposition. Celles-ci fleurissent sur Facebook...

La charte Facebook (FB) adressée par CG est validée par le CA. Il est à noter que la page Fête de l'estampe est très consultée. Nous récoltons des adhésions par ce biais. Nous devons dès maintenant nous investir d'avantage sur FB en redirigeant au maximum vers le site qui contient toutes les infos.

Twitter est aussi très utilisé par le public. GR se penche sur cette question.

Par ailleurs, il est intéressant de développer des partenariats sur le site. CG va reprendre contact avec B. Renaudineau des éditions Gallix. Ce partenariat, sur le modèle de celui établi avec Nouvelles de l'estampe, permettrait aux membres d'avoir une réduction sur les films de Gallix.

Le 18 septembre à 10h, une réunion de travail est prévue pour expliquer le fonctionnement et la gestion du site, afin de constituer une équipe qui assure le suivi du site et l'enrichisse de contenu. CG rappelle que c'était la raison première du changement de site.

Le suivi des messageries est une question récurrente ; pour l'instant et depuis fort longtemps, c'est CG qui assure seule cette tâche. GR se propose d'assurer ce suivi. CG fera la transmission dès que la Fête de l'estampe sera passée.

6 – Le répertoire de l'estampe

CCC informe le CA qu'une stagiaire au sein du Département des estampes à la BnF pourrait avancer sur ce projet pendant le mois de juillet. Il s'agira d'un projet interne à la BnF mais qui pourrait être utile pour le monde de l'estampe.

Il n'est techniquement pas possible de constituer une vraie base de données mais un fichier Excel serait utile. CCC propose de soumettre préalablement le tableau pour validation au CA.

CG rappelle que le répertoire de l'estampe amorcé par MC est toujours en ligne à l'adresse suivante : chalcographe.free.fr

Il constitue une base d'informations à prendre en compte et à mettre à jour.

MP remercie CCC pour cette proposition que Manifestampe accepte avec enthousiasme.

7 – Recherche de financements

CB et CG ont rencontré de façon informelle et amicale un cadre de la Fondation de France qui a accepté de donner quelques éclairages sur son fonctionnement et a donné quelques conseils.

Ce contact à la fondation de France pourra également nous aider gracieusement en relisant notre dossier.

Les principaux éléments à retenir de ce RDV sont :

- La Fondation de France a assez peu d'actions dans le domaine de la culture
- Il existe beaucoup de fonds d'entreprises orientés vers des activités culturelles (un répertoire existe)
- L'obtention du label « Ministère de la culture » serait réellement un plus dans les démarches auprès des entreprises pour lever des fonds.
- La Fête de l'estampe est un bel argument sur lequel Manifestampe peut s'appuyer pour ouvrir des portes.

Dans nos démarches il semble intéressant pour nos interlocuteurs dans les entreprises de se présenter comme représentants d'un secteur économique et non pas comme un lobbying d'artistes.

LL précise que Lagardère, EDF et BNP Paribas s'intéressent à la culture. Il est utile d'aller les voir directement.

Il est donc décidé de demander un RDV au Ministère de la Culture sans attendre. CB va demander à AdE si elle a un contact privilégié avec Madame la Ministre.

Dans le cadre de la construction du dossier, et de la mise en valeur des actions de Manifestampe, CM et CG proposent de réaliser la publication d'un document regroupant toutes les tables rondes.

Malgré les réticences de MP (qui préférerait attendre que le répertoire soit prêt avant de faire des démarches rue de Valois), le CA décide de tenter dès maintenant de demander un label au Ministère de la culture.

8 – Maison de l'estampe (MdE)

MP, KEC et CG ont rencontré Monsieur DIOP de la Cité Internationale des Arts avec lequel ils ont visité un local situé à proximité immédiate de la CIdA. Ce local avec vitrine est assez modeste mais bien situé face à la Seine. Il possède environ 25 m2 en RDC et environ 50 m2 en sous-sol. CG fait le point sur cette proposition.

Le bail actuel serait de environ 11.100 TTC par an (soit 925 €/mois) avec un bail : 3/6/9 avec congé possible tous les 3 ans avec préavis de 6 mois. Le prix du loyer sera réévalué prochainement lors d'une réunion technique le 6 mai La locataire était là depuis 25 ans ; les normes ont changé d'où le nouveau calcul de la surface locative. Nous n'avons pas eu d'info indicative de l'augmentation à prévoir. Peut-être existe-t-il une possibilité de négocier mais à ce stade, il n'y a pas eu de discussion à ce sujet. D'autres candidats locataires ont visité ce local. Une réunion de décision du choix du candidat avec les responsables de la Cité des Arts et le service de la Mairie de Paris est prévue en juin. Il est prévu d'envoyer un dossier qui précise notre projet de Maison de l'estampe d'ici juin pour étayer notre démarche. LL va finaliser le dossier.

Concernant la location ponctuelle d'espaces à la Cité Internationale des Arts, nous aurions un tarif préférentiel si nous sommes locataires selon le type d'évènement. D'autres salles sont disponibles pour des évènements autres qu'expos, certaines salles pourraient être prêtées.

En conclusion : Impression positive de MP, KEC et CG à l'issue de la visite et du rendez-vous.

Une discussion s'engage en CA sur la suite à donner. Il est vrai que 11 k€ par an est encore lourd pour Manifestampe.

Certes ce local est petit mais il serait un premier vrai local de Manifestampe, avec possibilité d'accueil, de salle de réunion au sous-sol. Son défaut est sa possibilité réduite d'y exposer en RDC.

MP s'interroge sur la boutique de 32 m² dans la CIdA. CG lui précise qu'elle est probablement sur le point d'être préemptée par la Mairie de Paris qui veut y créer un lieu d'animation.

Le CA décide de donner suite à ce dossier en demandant un loyer réduit (5.000 à 6.000 euros annuels). MP propose qu'en contrepartie Manifestampe offre des services à la CIdA. Ces services pourraient être des cours, des conférences d'histoire de l'art de l'estampe ou encore des séances de Master Class ouvertes à quelques résidents de la CIdA.

MHV souligne l'importance de faire une programmation de l'activité de la MdE très en amont et par un spécialiste rémunéré pour cela. CB, CG et CM pensent que ce n'est pas nécessaire d'avoir recours à une personne extérieure. La location du local sera le point de départ moteur à toute l'activité.

9 – Concours d'affiche « Offrez une estampe »

MP fait le point : 10 projets ont été reçus (sur les 16 inscriptions reçues). Le jury se réunira le 14 mai.

10 – Journée de l'estampe – le 16 juin 2014 Place Saint Sulpice à Paris

Manifestampe y a un stand.

Le CA décide d'y exposer les affiches des participants à la Fête de l'estampe qui lui seront envoyées. CG fera un message en ce sens aux 120 participants.

On accrochera aussi le projet du lauréat du concours « offrez une estampe ».

Les tabliers qui restent (160 environ) seront en vente (à quel prix ?)

On y présentera également, le book de la FdE de 2013 et les cartes postales de 2014.

SVB prépare le listing total des événements de la FdE 2014 réunis dans un document word qui pourra aussi être consulté sur place.

Le planning prévisionnel des permanences établi en séance est le suivant :

10h – 12h : CG+AS+MC

12h – 14h : MHV + ?

14h- 16h : CB+CM

16h – 18h : GR + ?

18h – 22h : AP + LL (à partir de 19h)

11 – Adhésion à l'IMA

MP a été sollicité pour que Manifestampe adhère à l'Institut des Métiers d'Art (IMA). Considérant que l'IMA représente une partie des adhérents de Manifestampe (les taille-douciéristes notamment) le CA a décidé d'adhérer. MP va rédiger un courrier qui précise dans quel esprit cette adhésion s'inscrit et suggérer en retour l'adhésion de l'INMA à Manifestampe ou ceux de ses membres concernés par l'estampe

12 - Prochaine réunion de CA

Le vendredi 27 juin à la maison des Associations du XVII^e à 14h.

ANNEXE

Projet de budget 2014

Nature ou objet	Dépenses	Recettes	Soldes
encaisse^A au 31/12/2013			12 589,58€
Dépenses par objet			
Site Internet ¹	2 000,00 €		
Maison de l'estampe ²	0,00 €		
Frais connexes "Ici & là" ³	0,00 €		
Carte de vœux 2014	800,00 €		
Concours "Offrez une estampe" ⁴	250,00 €		
Fête de l'estampe ⁵	2 600,00 €		
Communication ⁶	1 000,00 €		
Frais administratifs	1 300,00 €		
Convocations et frais AG	1 000,00 €		
Frais de transport CA ⁷	800,00 €		
Assurances	300,00 €		
Total dépenses 2014	10 050,00 €		
Recettes par nature			
Cotisations individuelles ⁸		7 200,00 €	
Cotisations personnes morales ⁹		3 000,00 €	
Mise à disposition "Ici & là" ⁸		1 000,00 €	
Subventions, dons et ventes ⁹		5 000,00 €	
Total recettes 2014		16 200,00 €	
encaisse^B au 31/12/2014			18 739,58€

A – banque et numéraire.

1 – factures prestataire informatique.

2 – sans commentaire.

3 – sans commentaire.

4 – sans commentaire..

5 – frais pour impression matériel, tabliers (1 620 €), diffusion compress et courriers.

6 – stand, dépliants, brochures, etc.

7 – frais fonctionnement et transport.

8 - 400 membres (si dito : en 2015, 10 000 €)

9 - 50 membres (si dito : en 2015, 3 750 €)

8 – encaissement Monfort l'Amaury (1 000 €).

9 – ventes des tabliers "Fête de l'estampe" (200 à 20 €) et participation aux frais (10 € par inscription).

B – dont 10 500 € en compte épargne.